



L'association Toit à moi a tenu son assemblée le 13/09/2013

Rapport Moral

Toit à Moi dans la continuité des orientations définies en 2011 tient le cap de sa stratégie et poursuit donc son élan. Travail sur le terrain et succès médiatique aidants, les chiffres de l'année 2012 sont significatifs de la croissance de l'activité et du développement de l'association.

On notera donc le quasi doublement des ressources financières, par un afflux massif à l'échelle de l'association, de nouveaux donateurs et la confiance accrue de la part de mécènes. Ce rapport moral est l'occasion de rappeler que 90% des ressources de l'association sont de nature privée. Les 10% de subvention proviennent de contrats aidés et du fonds social européen. Nous invitons les collectivités locales à faire confiance à **Toit à Moi** qui proposait, à contre courant, dès 2007 d'inscrire le logement individuel, digne et durable comme préalable à toute réinsertion. Cette association qui a instauré un accompagnement (global) important, mixte, au plus près des besoins et fait preuve de réactivité et de proximité. Nous soutenons l'accompagnement global obligatoire dans tout dispositif et dénonçons les remises à la rue pour cause de fin de trêve hivernale en particulier.

L'association poursuit en 2013 son essor et peut s'appuyer sur son équipe salariée efficace et déterminée. Nous sollicitons toujours nos bénévoles pour plus de prises d'initiatives et d'engagement. Enfin, nous remercions nos bénéficiaires pour la confiance qu'ils nous accordent et leur investissement dans les actions d'accompagnement que nous proposons.

Rapport d'activité

L'action :

L'association a accueilli 2 nouveaux bénéficiaires en début d'année (Samuel et Alain). Cela a été possible par l'acquisition d'un nouveau logement (le quatrième) et le départ d'un bénéficiaire dans son propre logement (Pascal). Les actions auprès de Ion, Violeta, Emmanuela, Yacine et ses 2 enfants constituent le quotidien de l'association.

En résumé : 4 appartements occupés par 11 personnes // 2 nouveaux bénéficiaires accueillis et 1 départ avec poursuite de l'accompagnement, soient 12 personnes accompagnées).

Le réseau de partenaires connaît de mieux en mieux les critères d'accueil de Toit à Moi et propose donc des situations en adéquation avec ses moyens. Le rythme proposé, les outils et la capacité à s'adapter à la situation personnelle de chacun sont des éléments de satisfaction.

L'absence de critères d'âge, de critère lié à la situation familiale ou aux ressources apporte diversité, mixité et une qualité d'action reconnue et appréciée par les partenaires.

La Relations **bénévoles-salariés-bénéficiaires** s'est établie et pérennisée grâce à l'accueil régulier de nouveaux bénévoles. Cette action devrait se renforcer par la prise de possession en décembre d'un nouveau lieu d'accueil en journée pour les bénéficiaires et les bénévoles. Ce bâtiment mis à disposition gracieusement dispose également de bureaux.

Le développement des moyens:

L'année 2012 est marquée par la volonté affirmée des fondateurs et administrateurs de poursuivre l'évolution et le développement de l'association. Cette volonté confirme les orientations des années précédentes, passant principalement par un investissement en moyens humains. Ces choix étant reconnus comme pertinents, en 2012 l'association s'est orientée vers de nouveaux projets à fort potentiel de croissance :

L'essaimage :

Dès sa création, Toit à moi s'est construit sur un modèle duplicable au-delà de son premier territoire d'expérimentation (Nantes). L'équipe dirigeante a ainsi travaillé sur une méthodologie de déploiement du modèle Toit à Moi sur d'autres territoires. Plusieurs rencontres et réunions ont été organisées avec des porteurs de projet et permettent d'envisager la création de 2 antennes à court terme (2013/2014) et de rapidement passer à 6 antennes. (2016)

En 2012, les diverses retombées médiatiques ont permis à de nombreux citoyens de connaître l'association et de se proposer pour impulser l'implantation d'un Toit à Moi dans leur propre ville.

Le développement du mécénat :

2012 a été marqué par la consolidation de fortes relations avec des mécènes entreprises et fondations, notamment via la signature de nouvelles conventions pluriannuelles de mécénat. Un acte fort de mécénat a été la mise à disposition de nouveaux locaux par l'association hospitalière de l'ouest.

Toit à Moi a également travaillé sur la création d'un outil de communication pour impulser le mécénat ; l'exploitation de cet outil de communication ne relevant pas de son cœur de métier Toit à Moi envisage de céder cet outil ou son exploitation dans des conditions permettant le retour sur l'investissement ainsi que la pérennité du projet.

L'axe mécénat a permis également à l'association de tisser des relations privilégiées avec les entreprises mécènes ; plusieurs mécènes ont ainsi « jouer le jeu » et ont embauché nos bénéficiaires (CDD, contrat d'apprentissage).

En résumé : Une forte médiatisation qui a généré une croissance des ressources (20h de france2, 13h de canal+, carnets de campagne France Inter, Le monde, La croix, Europe 1 etc.) Nombre de parrains : (+322) // nombre de donateurs : 125 (19 en 2011).

La structuration de l'association:

Le poste de chargée d'accompagnement créé initialement en contrat aidé a été concrétisé sous forme de CDI classique et permet la continuité de notre action.

Nous avons accueilli de nouveaux membres et administrateurs ce qui favorise le renforcement des instances avec une présence accrue du bureau.

Les axes stratégiques :

Pour l'année 2013 nous souhaitons avancer sur les éléments qui nous paraissent essentiels au développement de l'association.

Tout d'abord, nous favorisons la création d'antennes sur le territoire national, dont 2 créations fin 2013.

Nous souhaitons accentuer nos efforts sur le mécénat tant financier que celui permettant de rapprocher nos bénéficiaires du monde de l'entreprise.

Enfin, nous sommes également sensibilisés au poids de la dépense énergétique dans nos logements et avons ainsi la volonté d'y porter une plus grande attention.

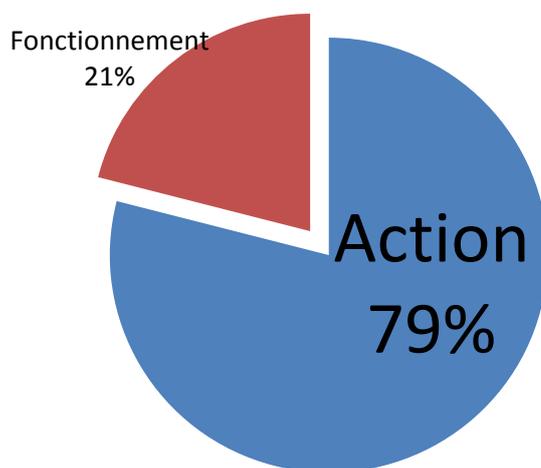
Embauche envisagée d'un travailleur social et accueil d'une personne en service civique pour la création et le développement d'un accueil de jour pour les bénéficiaires.

Rapport Financier

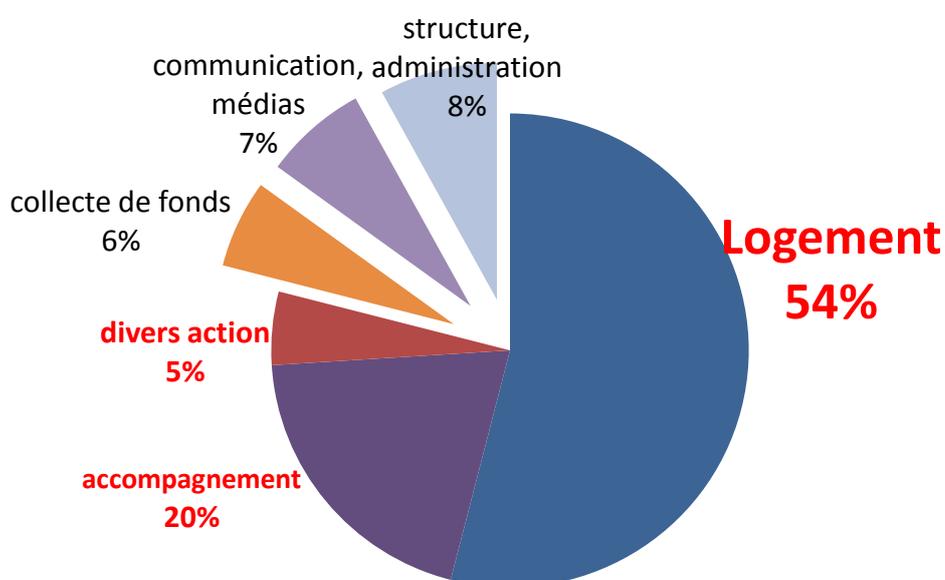
Nous avons choisi pour la présentation des comptes de l'année 2012 de modifier le compte de résultat et d'apporter des éléments d'analyse concernant les dépenses que nous réalisons.

Nous avons ainsi créé 2 catégories, elles-mêmes divisées en 3 catégories chacune, afin de montrer l'importance des fonds consacrés à l'action et celles relevant du fonctionnement. Ci-dessous, le résumé des résultats obtenus :

Répartition des dépenses selon leur affectation



Répartition des dépenses selon leur affectation



Le bilan de l'association présente un solde bancaire excédentaire de près de 130 000 €. Le tableau ci-dessous permet de voir à quoi cet argent va servir dans les prochains mois. Il est en tout cas évident qu'en raison d'une action fortement menée par des salariées, d'un patrimoine immobilier à gérer et d'un endettement permanent, nous sommes amenés à constituer des réserves.

Ainsi, la réserve pour financer le fonctionnement de l'association ne constitue en réalité que 6 mois d'avance, face à des ressources pour certaines en fin de conventionnement ou bien souvent non renouvelables. Les marges de sécurité prises pour financer d'éventuels travaux ou faire face à d'éventuels arrêt de parrainage sont fixées au plus juste.

La différence entre les réserves et solde bancaire est ainsi entièrement utilisé pour servir d'apport lors de prochaines acquisitions.

TRESORERIE 2012 - Solde au 31 /12 / 2012	
129 000 €	56 000 € Pour le Financement de l'exploitation
	20 000 € Réserve pour travaux
	13 000 € Marge de sécurité sur parrainages (abandon, incidents)
	40 000 € Fonds engagés pour acquisitions